



Effets du développement des ONOP (Organisations Non Orientées vers le Profit) sur le marché des facteurs de production

Patricia Gontier, Christophe Dansac

► To cite this version:

Patricia Gontier, Christophe Dansac. Effets du développement des ONOP (Organisations Non Orientées vers le Profit) sur le marché des facteurs de production. Congrès de L'Association Française d'Economie Politique, Jul 2012, Paris, France. pp.1-12. hal-00969213

HAL Id: hal-00969213

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-00969213>

Submitted on 2 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Effets du développement des ONOP (Organisations Non Orientées vers le Profit) sur le marché des facteurs de production

GONTIER Patricia et DANSAC Christophe

Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire du Nord-Est de Midi-Pyrénées / IUT Toulouse 2 Figeac

Contact : pgontier@univ-tlse2.fr

Résumé – Le poids croissant du secteur non orienté vers le profit dans l'activité économique n'est pas le signe d'une transformation en profondeur du capitalisme mais d'un renforcement de ce dernier. Les outils « classiques » de l'analyse économique montrent aisément qu'en instituant une économie à 2 vitesses en termes de rémunération des facteurs de production il permet en effet de concentrer les investissements toujours plus rentables en termes de travail comme de capital dans le secteur capitaliste grâce à l'acceptation de rémunérations plus faibles censées compensées par l'adhésion à des valeurs dans les ONOP (Organisations Non Orientées vers le Profit)

Abstract – The growing importance of non-profit oriented in economic activity is not indicative of a profound transformation of capitalism but of strengthening it. The tools 'classical' economic analysis shows that by establishing an easy 2-speed economy in terms of remuneration of production factors it allows for concentrating investment always more profitable in terms of labor as capital in the capitalist sector with accepting lower wages offset by the expected membership value s in ONOP (Non-Oriented Organizations, Profit).

Mots-clés : Secteur non orienté vers le profit, Libéralisme

Le poids économique des entreprises associatives représentant la majorité des ONOP (Organisations Non Orientées vers le Profit¹) n'a cessé d'augmenter (*Tchernonog, 2007*) en nombre d'unités recensées (1 100 000), en nombre d'emplois ETP (935 000), en nombre de bénévoles (16 millions²), comme en termes de contribution au PIB. Le développement de ce secteur non orienté vers le profit est parfois assimilé à l'émergence d'une 3^{ème} voie entre l'Etat et le Marché reflétant l'accroissement de la prise en compte de valeurs sociales ou environnementales ou encore l'évolution vers un fonctionnement des organisations plus démocratique. Au niveau économique, les ONOP sont supposées pouvoir suppléer à la fois les entreprises capitalistes pour la production de marchandises pour lesquelles la valeur d'échange ne permet pas la réalisation d'un profit (coût prohibitif pour les ménages) et l'Etat quand il est déficient dans la fourniture de biens publics (*Salamon et Sokolovski, 2001*).

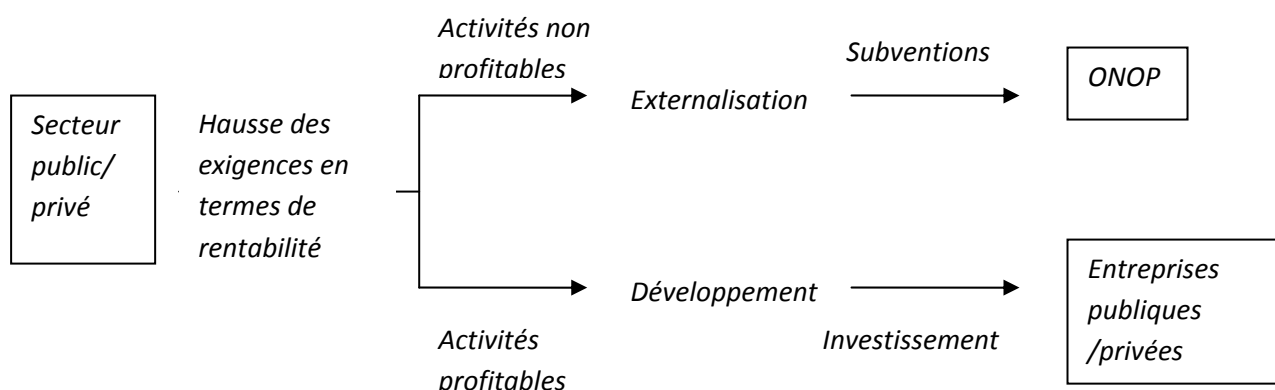
Pourtant, paradoxalement, les ONOP ont prospéré dans l'ensemble des économies développées en parallèle de la domination de politiques économiques d'inspiration libérale (*Hartman, 2005*) comme s'il s'agissait, au contraire, d'une composante indissociable de l'essor du capitalisme financier apportant une solution à l'accroissement des exigences en termes de taux de rendement des facteurs de production résultant du libre jeu de la concurrence (*Van Gramberg et Basset, 2005*). Il est facile de montrer que, dans le cadre des hypothèses d'un modèle économique classique très simplifié, le développement des ONOP a permis l'émergence d'une économie duale avec des ONOP assurant la prise en charge d'une partie de la demande sociale qui ne peut être satisfaite aux conditions du marché, en la distinguant de fait des activités « profitables ».

¹ Le terme d'ONOP est générique et ne renvoie pas à une structure particulière mais permet de faire référence à toute organisation orientée vers l'investissement dans le capital social.

² Le travail bénévole représentait en 2005 entre 0,94% et 2,1% du PIB selon le mode de valorisation retenu des 935 000 emplois en ETP constitués par les 1,5 millions d'heures de bénévolat (*Archambault, 2010*) qui correspondent à la valeur du travail non payé.

Les Etats peuvent ainsi se dessaisir de tout un ensemble de fonctions réalisées de manière peu efficaces dans le secteur public et les entreprises capitalistes privées abandonneraient des activités non centrales et non rentables à des associations (dans lesquelles leurs salariés pourraient s'investir bénévolement durant leurs loisirs) ou à des fondations.

Cela permet de comprendre le paradoxe apparent de l'absence d'effet contracyclique joué par les ONOP : l'évolution structurelle et nominale de l'activité associative est indépendante de la conjoncture économique. Cette interprétation expliquerait pourquoi, au contraire, un lien de corrélation positif entre le niveau des dépenses publiques et le poids économique des associations (les subventions aux structures associatives s'étant en partie substituées à une intervention directe) et entre la propension au bénévolat et le degré d'interventionnisme de l'Etat (*Salomon et Sokolewski, 2001*). Le développement économique des ONOP peut alors s'expliquer comme une réponse structurelle et non conjoncturelle aux contraintes croissantes en termes de rentabilité.



Les ONOP distribuent des revenus des facteurs de production plus faibles (voire nuls) que les secteurs capitaliste ou public mais acceptés par ceux qui sont détenteurs de ce facteur de production car correspondant à un engagement différent, pas seulement de nature monétaire (motivation extrinsèque) mais reflétant également un engagement sur des valeurs (motivation intrinsèque).

1/ Facteur capital et structure associative : un cadre institutionnel de gratuité du facteur capital

Par définition la distribution des profits à des propriétaires privés ne peut pas être un objectif des ONOP. Les principales ressources de ces organisations découlent des cotisations de leurs membres, du soutien apporté par l'Etat et les collectivités territoriales et des ventes de services³. La répartition des différentes sources de financement va beaucoup varier d'un type d'activité à l'autre mais globalement ce sont les subventions publiques et les ventes qui en représentent la part la plus importante.

Les financements publics ont permis le développement des ONOP et leur intervention dans la production de biens et services qui étaient considérés comme devant être nécessairement publics car pas suffisamment rémunérateurs pour le secteur capitaliste privé tout en rendant possible le désengagement de l'Etat d'un certain nombre d'activités.

³ Dans les associations employeurs qui représentaient, en 2005, 48,5 mds d'euros soit 82% du budget du secteur associatif français (Archambault, Accardo et Laouisset, 2010) le poids des cotisations des membres étaient de 9%, des financements publics de 38% et des recettes d'activité (privées ou publiques) de 41% (Tchernonog et Vercamer, 2006).

Des pans entiers de production de services ont ainsi été externalisés par la puissance publique en les « faisant faire » par des prestataires associatifs. Comme dans toute organisation en réseau structurée autour d'un donneur d'ordres, celui-ci a mis en place des modalités de contrôle de ses sous-traitants qui sont passées dans le cas présent par une re-définition des conditions d'affectation des financements publics.

Ces deniers ont alors évolué structurellement tant en ce qui concerne leur origine (augmentation de la part des collectivités territoriales) qu'en ce qui concerne la forme adoptée par ces flux. Les financements publics sont aujourd'hui majoritairement de type contractuel et obéissent à une logique de commande publique (appel d'offre). Tout en restant majoritairement publiques les sources de financement associatives sont ainsi devenues de plus en plus marchandes car dépendantes de la capacité de la structure à satisfaire au meilleur coût un besoin exprimé par les ménages et financé par l'Etat. Le prix n'est alors plus fixé librement sur le marché mais partiellement dicté par les contraintes du financement public (différence entre subventionnement et coût unitaire de production). De fait il s'agit d'une privatisation partielle des services publics⁴ correspondant plus précisément à une privatisation des risques mais avec une étatisation des gains (à travers cette inversion de logique dans les financements publics qui conduit à ne subventionner que la part non auto-financée).

La possibilité des ONOP d'obtenir des fonds publics dépend dorénavant de leur capacité à répondre à un cahier des charges défini précisément par le financeur. Dans une logique de survie elles sont alors contraintes à adopter une posture de sous-traitant des pouvoirs publics modifiant en profondeur leur mode de fonctionnement. La mise en concurrence entre entreprises associatives ou entre ces dernières et les entreprises capitalistes change également le périmètre d'action des opérateurs en mettant en exergue des problématiques en termes de taille critique. La question de la compatibilité entre respect du projet associatif et croissance de la structure se pose alors en termes totalement nouveaux (*Dansac, Vachée, Gontier, 2011*) avec la généralisation des stratégies de concentration dans le secteur des ONOP (l'exemple du secteur médico-social est, de ce point de vue, parfaitement significatif). Le risque pour la dynamique associative est alors de centrer les préoccupations sur le produit résultant de l'activité (valeur économique de chacune des actions menées) et plus sur son rôle (en termes de lien social) qui n'est appréhendable qu'au niveau du projet associatif global.

Dans la même logique, les entreprises capitalistes privées ont également externalisé vers les ONOP des pans entiers d'activité ne correspondant pas à leur cœur de métier et ne permettant pas d'atteindre un niveau de rentabilité satisfaisant, en particulier en termes de communication, gestion d'image. Les entreprises capitalistes ont ainsi créé des fondations ou encore été à l'origine de nouvelles associations animées par leurs salariés dans le cadre d'activités de bénévolat qu'ils développent pendant leurs loisirs⁵.

⁴ Les exemples sont nombreux et peuvent concerner les structures d'insertion par l'activité économique, le soutien scolaire, les Centres d'accueil des demandeurs d'asile.

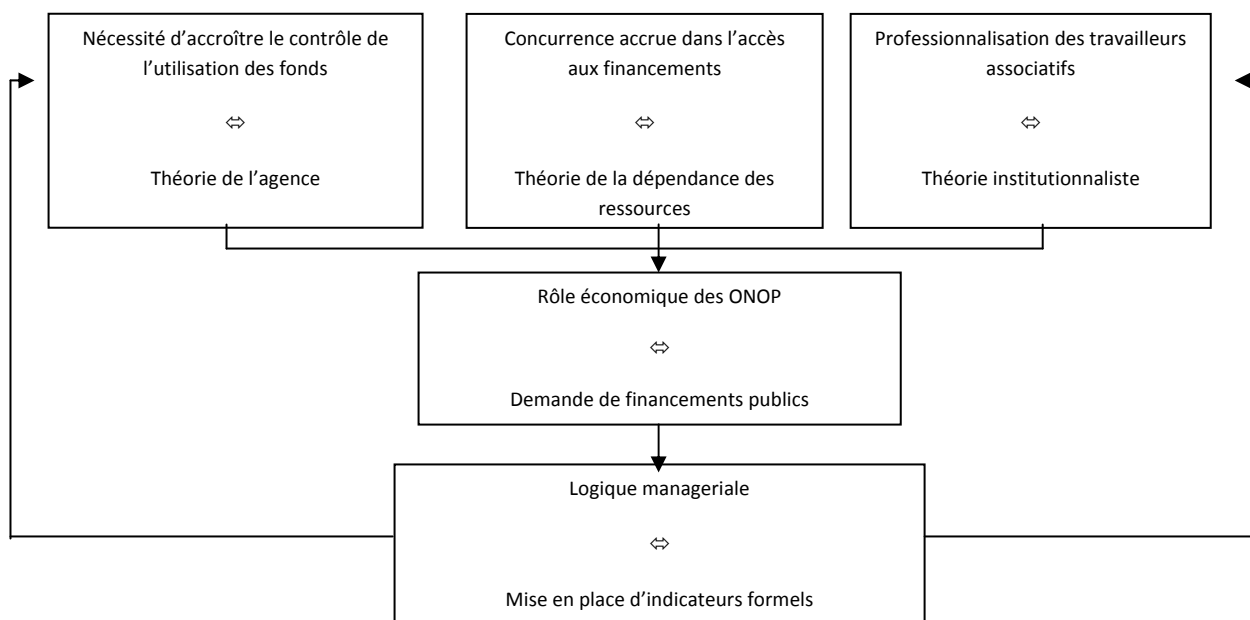
⁵ La communication de nombreuses entreprises du secteur du recyclage passe ainsi par l'animation d'ateliers par leurs propres salariés à travers leur adhésion à des associations « sœurs »).

i) *Du soutien public des projets associatifs à l'adaptation comportementale des ONOP : montée du managerialisme et capital associatif*

La dépendance financière croissante vis-à-vis des pouvoirs publics qui en découle pour les associations (Laville, 2010) s'est traduite par un isomorphisme de type coercitif par rapport au secteur capitaliste. Le principal Etat a mis en place des outils lui permettant de contraindre le comportement de ses agents associations (Bies, 2010). Sous couvert de favoriser la transparence, la demande des acteurs publics en termes d'utilisation d'instruments de gestion de la part des ONOP n'a cessé de s'accroître (Eynaud et Mourey, 2010). Le recours à l'appel d'offres sur les marchés publics et la mise en place d'indicateurs formels relèvent d'une importance croissante donnée à l'efficacité comptable au sens de commensurable (Chochoy et Besancon, 2010). Une seule alternative est alors envisageable pour les ONOP confrontées à ces demandes d'évaluation opérationnelle : soit se mettre en conformité par rapport aux attentes évaluatives du principal Etat et entrer dans cette logique managériale, soit développer une stratégie de résistance puisée dans le recours aux valeurs constitutives de l'identité associative et qui suppose d'être en mesure de trouver d'autres sources de financement prioritaires comme cela a pu être montré dans le cas des ONG (Quéinnec, 2010).

Cette volonté d'homogénéisation des modes de gestion des ONOP avec les entreprises capitalistes est aussi de type mimétique car les ONOP elles-mêmes y ont activement contribué. En effet un corollaire de la professionnalisation croissante dans les associations et de l'augmentation des missions confiées par l'Etat en contrepartie d'un subventionnement, peut être trouvé dans la volonté d'intégration d'outils de gestion considérés comme efficaces dans les entreprises capitalistes (Bies, 2010)

Enfin une partie de cet isomorphisme plutôt normatif est la conséquence de la volonté exprimée par une partie des ONOP d'adopter des structures identiques à celles du secteur capitaliste.



Des indicateurs formels ont alors été mis en place de manière contrainte, incidente ou volontaire afin de rendre compte de l'efficacité quantifiable des acteurs associatifs et garantir une bonne gestion des deniers publics. Ces outils calculatoires ont cependant un effet pervers quand ils se transforment en outils d'incitation et conduisent à allouer le plus d'efforts au public qui rapportera le plus en termes d'indicateurs (Bacache-Beauvallet, 2006) conduisant ainsi à privilégier la frange la plus proche du marché quel que soit le projet initial. Le travail se centre alors sur le produit résultant de l'activité

(valeur économique de chacune des actions menées) et plus sur son rôle (en termes de lien social). Il accroît ainsi la dépendance vis-à-vis de l'affectation des subventions publiques en parallèle d'un risque de dérive managérialiste visant à faire de la recherche de performance formelle la finalité de l'organisation et tendant à créer un conflit institutionnel entre pratiques administratives et pratiques associatives (Peyre, 2000).

L'ensemble de ces éléments de suivi des coûts explique que les ONOP orientées vers la production de biens et services destinés à être vendus sur un marché afin de satisfaire les besoins des ménages et pilotées suivant les techniques de gestion des entreprises capitalistes ne se différencient plus de ces dernières que par leur mode de propriété et donc l'absence de recherche d'un profit. La problématique de l'efficacité économique, elle, reste entière, puisque la réalisation de bénéfices est censée être garante de la pérennité du projet associatif à travers les provisionnements qu'elle rend possible.

ii) 2 modèles complémentaires : une pression à la baisse sur la rémunération moyenne du capital

Les ONOP peuvent recevoir des dons. Elles ont accès au capital à un coût inférieur à celui du marché. La seule forme de rémunération du capital due par les ONOP concerne les intérêts à verser sur les emprunts effectués.

L'entreprise associative n'est certes pas capitaliste mais elle est marchande. En prenant en charge la satisfaction d'une partie des besoins des agents économiques sans rechercher l'accumulation, elle permet une autre répartition de la valeur ajoutée qui égalise à zéro sa distribution sous forme de rémunération du capital et dégage ainsi des ressources disponibles supplémentaires pour d'autres utilisations. Elle permet la baisse des prix des marchandises produites (à l'avantage du consommateur/bénéficiaire) et donc le maintien d'un niveau de consommation global constant pour un ménage confronté à une réduction de ses revenus ou à une augmentation du coût d'acquisition des autres composantes de son panier de biens.

En recherchant l'efficacité économique, le comportement de l'entreprise associative permet une diminution des subventionnements grâce à l'accroissement de l'autofinancement des associations en particulier à travers le développement des provisionnements ou encore favorise les embauches par le secteur associatif.

Dans les ONOP la rémunération du capital est nulle et n'est pas attractive pour les apporteurs de capitaux recherchant une rémunération qui vont s'orienter uniquement sur les entreprises capitalistes, par contre, le don (sous forme monétaire ou de mise à disposition de locaux, matériel, ...) est un mode d'engagement possible.

Si le niveau d'épargne est une fonction croissante de la rémunération du capital (analyse classique) mais qu'une partie de la mise à disposition des fonds est « gratuite » alors, pour une fonction de demande de capital inchangée par les entreprises qu'elles soient capitalistes ou associatives, l'offre de capitaux augmente pour un niveau de rémunération donné, de la valeur des dons (translation vers le haut de la fonction d'offre de capitaux). La rémunération moyenne du capital diminue par rapport à une situation d'équilibre « classique » et est égale à $(1-a)\frac{\partial Y}{\partial K}$ avec a la part du capital correspondant à des dons.

2 – Facteur travail et implication associative : une sous-rémunération légitimée du travail associatif

Si le nombre de postes en ETP a bien augmenté dans les ONOP à un rythme plus rapide que dans le secteur capitaliste marchand il ne s'est pas accompagné d'une amélioration des rémunérations versées aux salariés qui restent inférieures en moyenne à celles du secteur capitaliste marchand tout en étant, en moyenne, largement surestimées du fait de la non prise en compte de l'ensemble des formes que peut revêtir, dans le secteur associatif, le travail non rémunéré. Les salaires moyens dans les associations étaient en moyenne en 2009 de 22% inférieurs à ceux du secteur privé avec même jusqu'à -44% dans les activités sportives, récréatives et de loisirs (*Bisault, 2012*). D'abord, on y travaille en moyenne moins d'heures (1280 h en 2009) que dans le secteur privé (1450 h). L'implantation sectorielle (les associations oeuvrent essentiellement dans les secteurs à bas salaire), la féminisation (69% de femmes) et l'âge moyen des salariés qui est de moins de 41 ans pour l'ensemble de l'ESS, sont des facteurs qui expliquent la pression vers le bas des salaires associatifs. Mais une fois ces facteurs explicatifs maîtrisés, il subsiste un écart de salaire de 8% en moins par rapport au privé signifiant que le niveau d'exigence en termes de compensation monétaire des ménages est plus faible et qu'ils sont prêts à offrir du travail aux structures associatives pour une exigence, en termes de rémunération, plus faible que dans le secteur capitaliste.

Les économistes peinent à expliquer que le nombre de bénévoles comme le volume total de travail bénévole aient augmenté. Le bénévolat considéré comme un travail non rémunéré est, pour eux, un paradoxe car les bénévoles entreprennent des activités pour lesquelles les coûts sont supérieurs aux bénéfices. Il s'agit donc d'un comportement irrationnel ou altruiste, une aberration d'un point de vue économique (*Hustinx, Cnaan et Handy, 2010*). Pourtant 16 millions de français sont bénévoles soit de manière régulière soit de manière occasionnelle. Ils développeraient donc un comportement totalement irrationnel d'un strict point de vue économique puisqu'ils acceptent de travailler (donner de leur temps au détriment de leurs loisirs) pour fournir des services ou accomplir des tâches sans en attendre une compensation financière directe.

Le point commun entre bénévolat et salariat associatif c'est que dans les deux cas il s'agit d'une offre de travail associatif. Quelle que soit la forme plus ou moins contractuelle qu'il peut prendre, il permet d'augmenter la satisfaction immédiate et de maintenir ou d'accroître l'employabilité (et donc le revenu) à long terme grâce à la hausse du capital (humain, social, psychologique). Les revenus plus faibles (ou nuls) du travail associatif sont alors acceptables dès lors qu'ils sont inversement liés au retour sur investissement attendu et reposent sur un engagement différent permettant de concilier activité et valeurs.

Il existe une variable « travail associatif » qui correspond à la mise à disposition des structures associatives d'une force de travail par les ménages (*Gontier, Dansac, 2012*). Le cadre dans lequel celle-ci est réalisée peut-être plus ou moins contractuel et formalisé et va du contrat de travail de droit privé au bénévolat sans aucune indemnisation en passant par le statut intermédiaire du volontariat mais les motivations déterminant ce comportement d'offre de travail sont toujours duales. On assiste, d'ailleurs, à une homogénéisation du vocabulaire utilisé (on parle de « recrutement » de bénévoles et de « travail bénévole ») et à une démultiplication plus ou moins continue des statuts dans le monde du travail (*Simonet-Cusset M, 2004*).

La considération du poids relatif donné aux motivations extrinsèques correspondant aux rémunérations et aux motivations intrinsèques d'adhésion aux valeurs portées par l'association peut permettre de faire

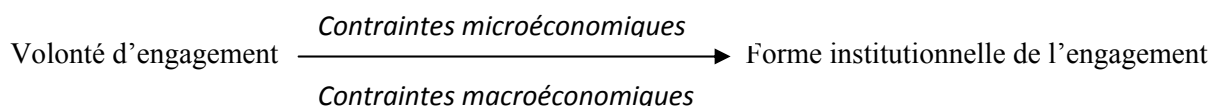
le lien entre engagement professionnel via un contrat de travail, engagement social via un contrat de service civique et engagement militant via un travail bénévole.

i) L'offre de travail associatif

L'offre de travail associatif répond d'abord à une volonté d'engagement et correspond donc à une motivation intrinsèque. Ce sont les modèles économiques de consommation qui expliquent ce phénomène. Cette offre de travail va ensuite prendre des formes institutionnelles différentes en fonction des contraintes économiques auxquels est confronté l'individu.

Au niveau macroéconomique d'abord, dans un contexte de ralentissement de l'activité économique et d'augmentation du chômage dont découle une pression à la baisse sur les salaires dans le secteur capitaliste, l'écart de rémunération entre l'entreprise capitaliste et l'entreprise associative diminue (*Williamson, 1980*).

Au niveau microéconomique ensuite, l'engagement bénévole permet selon les cas de poursuivre une carrière à laquelle on a renoncé professionnellement, de tester ou réaliser une vocation pouvant ensuite se transformer en carrière professionnelle, de développer une activité susceptible de déboucher sur une création de poste, de prolonger dans un autre cadre l'activité professionnelle ou encore de compenser une activité professionnelle ressentie comme peu engageante. On trouve ainsi de nombreux exemples (médecins, enseignants, travailleurs sociaux, ...) de cas où activités professionnelles et activités bénévoles sont menées dans le même secteur mais dans des structures capitalistes pour la partie professionnelle et associatives pour celle relevant de l'engagement bénévole. Les exemples concernant une activité bénévole dont le développement a permis au(x) membre(s) fondateur(s) de créer leurs propres emplois salariés sont eux aussi nombreux en particulier dans le domaine de la culture, de l'éducation ou encore de l'insertion sociale⁶.



Contrairement au lieu commun le plus souvent répandu ce ne sont donc pas les personnes désœuvrées ou des CSP «de base» qui sont le plus disponibles pour réaliser des heures de bénévolat. Cette analyse en deux étapes montre que le bénévolat est logiquement plus représenté dans les CSP «supérieures» (niveau de revenu élevé, capital humain important, niveau d'études supérieures, ...) (*Tchernonog, 2007 ; Norihiro, 2010*). En effet ceux pour lesquels le coût d'opportunité de l'heure de bénévolat est le plus élevé et le retour sur investissement le plus faible offrent la plus grande quantité de leur temps comme le montre la comparaison entre le coût d'opportunité du temps bénévole et le coût d'opportunité que représenterait un engagement sur des valeurs dans le cadre d'un salariat associatif.

Les limites statistiques au test du modèle d'investissement comme explication de l'engagement bénévole sont également dépassées par la mise en évidence d'une variable travail associatif relativement homogène. Cette majorité de bénévoles dans les populations les plus jeunes qui n'est ni infirmée ni approuvée puisque les bénévoles se situent majoritairement autour de 42-47 ans (*Eynaud, Chatelain-Ponroy et Sponem, 2011*) trouve une explication en termes de carrières professionnelles. Le même engagement passe plus souvent chez les plus jeunes par l'acceptation d'un emploi associatif que

⁶ Rapport d'étape, Projet GARP, LRPmip 2012

chez leurs aînés qui, déjà installés dans une situation d'emploi, vont le « compléter/compenser » par du bénévolat.

L'utilité qu'un agent économique retire de son offre de travail associatif dépend simultanément de la satisfaction de sa motivation intrinsèque (Engagement) ainsi que de la satisfaction retirée de sa motivation extrinsèque (Rémunération).

$U(E, R)$ avec les utilités marginales suivantes : $U'_E = \frac{\partial U}{\partial E}$ et $U'_R = \frac{\partial U}{\partial R}$

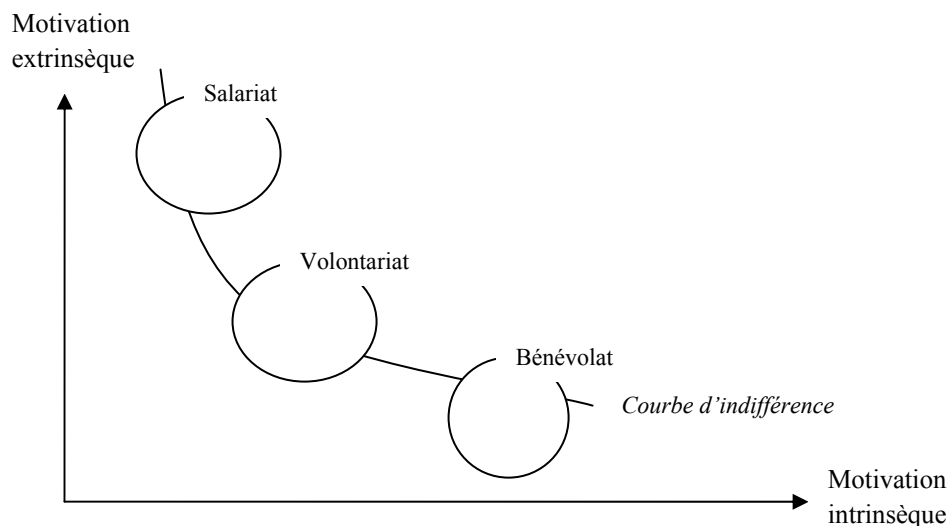
Ainsi, $U'_E * \partial E$ représente l'augmentation de l'utilité qui découle de la satisfaction supplémentaire infinitésimale ∂E de son engagement. En différenciant la fonction d'utilité, on obtient : $dU(E, R) = U'_E dE + U'_R dR$

Pour que l'utilité soit constante, on doit avoir $dU(E, R) = 0$, donc :

$\frac{dR}{dE} = -\frac{U'_E}{U'_R}$ et donc $TMS_{R,E} = -\frac{U'_E}{U'_R}$ qui représente le taux de substitution entre le premier type de satisfaction et le deuxième

Ce *taux marginal de substitution* (TMS) permet donc de mesurer la façon dont il est nécessaire de compenser, à la marge, un type de satisfaction par un autre, de façon à ce que la satisfaction totale du consommateur reste la même tout au long de la courbe d'indifférence institutionnelle.

Schéma 2 – FONCTION D'INDIFFERENCE INSTITUTIONNELLE



Graphiquement on peut positionner le long de la courbe d'indifférence les différentes formes institutionnelles prises par le travail associatif (cf. Schéma 2) qui reflètent chacune des TMS différents entre motivation extrinsèque et intrinsèque, s'expliquant par le niveau différent de satisfaction de chacune de ces motivations. Ainsi le salaire jouera un rôle d'autant moins important que le niveau de revenu est élevé et conduira à rechercher plus d'engagement (augmentation de la satisfaction intrinsèque).

Le niveau de rémunération est ainsi lié au degré d'institutionnalisation du travail associatif.

ii) Impact du bénévolat sur la diminution du niveau moyen de rémunération du travail

Les incertitudes de la conduite des projets associatifs et en particulier de ceux bénéficiant de financements publics soumis à l'annualité budgétaire, sont sources d'une forte précarité et conduisent les associations à opter pour des contrats de travail souvent qualifiés d'atypiques (CDD, temps partiel très réduit, contrats aidés, ...) De nombreuses études établissent clairement cette spécificité des contrats de travail dans le secteur associatif (moins de CDI, nombreux stagiaires ou vacataires, emplois très féminisés avec des salaires moindres que dans le secteur capitaliste marchand) alors que le niveau de formation moyen y est élevé (Hély, 2010).

Les exigences en termes de demande pour du travail non rémunéré exprimées par les ONOP sont nouvelles et en croissance. Ainsi le « nouveau bénévolat » caractérisé par des efforts plus épisodiques, des motivations plus individuelles et un attachement plus faible à l'organisation » (Prouteau et Wolff, 2004) découle directement de l'accroissement des exigences en termes de compétences et d'efficacité de la part des associations. Cette conception justifie alors un cadrage du travail du bénévole par des procédures inspirées du monde du travail (recrutement, sélection, formation, profil de poste, contrôle, ...) et conduit à une institutionnalisation de la pratique du travail non rémunéré sous forme de bénévolat ou sous-rémunéré sous forme de volontariat.

C'est la raison pour laquelle bien souvent, les salariés des associations sont vus comme des militants professionnels (Cartellier, 2010). Concrètement, dans nombre d'associations, les salariés effectuent plus d'heures de travail que celles fixées par leur contrat. Réalité assez banale dans le milieu associatif : réalisation par le personnel rémunéré d'activités plus ou moins nombreuses à titre gracieux, au nom d'une adhésion au projet collectif. Ce travail supplémentaire est considéré alors comme la contrepartie d'un engagement militant (Chauveau, Demoustiers, Rousselière, 2002) jusqu'à ce qu'un conflit survienne (Desjonquière, 2010).

Le marché du travail associatif est ainsi, d'une manière qui peut sembler paradoxale, l'une des composantes les plus flexibles, dans une optique libérale, du marché du travail. L'emploi associatif joue donc le rôle d'une variable d'ajustement pouvant s'adapter lors des fluctuations conjoncturelles d'activité comme c'est le cas chez n'importe quel sous-traitant de structure capitaliste.

iii) 2 logiques complémentaires : une rémunération moyenne du travail plus faible

Aujourd'hui les frontières sont de plus en plus floues entre les différentes catégories d'activité (rémunérées ou pas). Le paradoxe du travail à la fois précaire et idéal permet d'institutionnaliser la pratique du travail associatif dont la forme extrême, le bénévolat, est en fait un élément de flexibilisation du marché de l'emploi et exerce une pression à la baisse sur le coût moyen du travail.

Si on considère Y le niveau d'activité, Nk le niveau d'emploi du secteur capitaliste.

$$\text{Salaire réel moyen} = \alpha \frac{\partial Y}{\partial Nk} + (1 - \alpha) \beta \phi \frac{\partial Y}{\partial Nk}$$

Avec α la part du travail employé dans le secteur capitaliste marchand dans lequel le niveau de salaire d'équilibre est égal à la productivité marginale du capital, β la part de l'activité des ONOP qui donne lieu à une rémunération du travail et ϕ le rapport entre les salaires perçus dans le secteur capitaliste marchand et dans celui des ONOP.

Comme α , β et $\phi \in [0,1]$, le coût du travail diminue avec l'accroissement du poids économique des ONOP et la montée du bénévolat.

Le bénévole est un acteur participant à des situations de travail. Le bénévolat est ainsi le deuxième facteur de production non (ou sous) rémunéré après le facteur capital. Même si la valorisation monétaire est compliquée, le don de temps contribue en effet considérablement (plus que les dons monétaires) au fonctionnement des associations (*Prouteau et Wolff, 2004*).

Conclusion

La mutation structurelle en cours en favorisant/imposant l'inclusion des ONOP dans la sphère marchande en fait un élément de flexibilisation des marchés de l'emploi et du capital et permet au capitalisme d'exercer une pression à la baisse sur le coût moyen des facteurs de production. L'intégration des caractéristiques spécifiques de l'offre de travail et de capital dans les logiques économiques classiques permettent ainsi de montrer comment le principe « d'engagement » légitime l'exploitation de la force de travail et l'abaissement des exigences en termes de rémunération des facteurs de production contribuant à rendre viable financiarisation du système capitaliste.

BIBLIOGRAPHIE

- Archambault E, 1996, « *Le secteur sans but lucratif en France et dans le monde* », Associations et Fondations en France, Economica, 21 pages
- Archambault E, Accardo J, Laouisset B, 2010, « *Connaissance des associations* », Rapport d'un groupe de travail du Cnis, N°122
- Bazin C et Malet J, 2011, « *L'emploi dans les associations : bilan 2010 et conjoncture au premier trimestre 2011* » Recherches et Solidarités, 9 pages
- Bies L A, 2010, « *Evolution of nonprofit self-regulation in Europe* », Non profit and Voluntary Sector Quaterly, 39(6), PP1057-1086
- Bisault L, 2012, « *L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale* », INSEE Première, N°1390, 4 pages
- Cox E, 1995, « *A Truly Civil Society* », ABC Books, Sydney
- Dansac C, Vachée C, Gontier P, 2011a. « *De l'instrumentalisation des agences de moyens au service du lien social à la « dé-professionnalisation » de l'animation ?* » Animation, culture et citoyenneté : Modèles de politiques socio-éducatives et socio-culturelles dans des contextes de changement. Présenté à 5e Colloque International de l'Animation Socioculturelle, Saragosse, Espagne.
- Dansac C, Vachée, C, Gontier P, 2011b. « *Du bénévole militant à l'utilisateur consommateur : Transformation des modes d'engagement sous l'effet du développement d'une association* ». L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle. Présenté à Colloque du CIRCEFT, Créteil, France.
- Dubost N, 2007, « *Motivations des bénévoles : une revue de la littérature* », Cahier de recherche, Laboratoire orléanais de gestion, 25 pages
- Eynaud P et Mourey D, 2010, « *Professionnalisation et identité des associations du secteur social : chronique d'une mort annoncée* », Politiques et management public, 17 pages
- Eynaud, Chatelain-Ponroy et Sponem, 2011, « *Enquête gouvernance : les premiers résultats* », Jurisassociations, N°47, PP22-24
- Gontier P, Dansac C (2012), « *Du marché des services au marché des bénévoles : un rôle nouveau pour les entreprises associatives* » Présenté à Congrès de L'Association Française d'Economie Politique, Paris, France.
- Hartman Y, 2005, « *In bed with the enemy : somme ideas on the connections between neo-liberalism and the welfare state* », Current sociology, Vol 53(1) PP57-73
- Hély M, 2009, « *Les métamorphoses du monde associatif* », Presses universitaires de France, 307 pages
- Hustinx L, Cnaan RA et Handy F, 2010, « *Navigating theories of volunteering : a hybrid map for a complex phenomenon* », Journal for Theory of Social Behaviour, Volume 40, Issue 4, PP410-434
- Lipietz A, 1998, « *L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale* », Rapport au Ministre de l'emploi et de la solidarité, 39 pages
- Norihiro N, 2010, « *Reconsideration of the problem of complicity between volunteering activities and neo-liberalism* », International journal of Japanese sociology, PP112-125

- Peyre M, 2006. *Animation socioculturelle et employeurs associatifs : Livre noir : Du grand écart entre discours et pratiques ! (sous la direction de Marion Peyre ; préface de Christophe Dejours)*. L'Harmattan, Paris.
- Prouteau et Wolff, 2004a, « *Quel pouvoir explicatif des modèles économiques ?* », in D Girard, Solidarités collectives. Familles et solidarités, L'Harmattan, PP197-211
- Prouteau et Wolff, 2004b, « *Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation* », Economie et statistique, N°373, 2004
- Queinnec E, 2011, « *Etre compétitif tout en restant soi-même ou le management des ONG à l'âge de la maturité* », Colloque IAE, Lyon , 19 pages
- Rousseau F, 2005, « *Le dynamisme associatif : les vraies raisons d'un secret bien gardé* », CRG Ecole polytechnique, 12 pages
- Salomon LM, Sokolowski W, 2001, “ *Volunteering in Cross-National Perspective : Evidence from 24 countries* ” WP of the John Hopkins Comparative NonProfit Sector Project, John Hopkins University, Baltimore
- Simonet-Cusset M, 2002, « *Give back to the community* » : le monde du bénévolat américain et l'éthique de la responsabilité communautaire », Revue Française des Affaires sociales, 4(4), 167-188.
- Simonet-Cusset M, 2004, « *Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail* », Revue de l'IRES, N°44
- Simonet M, 2010, « *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?* », Paris: La Dispute, 219 pages
- Tchernonog V, 2007, *Le paysage associatif français, 2007 : mesures et évolutions : profil, activités, budget, financement, dirigeants, gouvernance, emploi salarié, travail bénévole*. Paris ;Lyon: Juris-associations - Dalloz.
- Tchernonog V, Vercamer JP, 2006, « *Enquête sur les facteurs de fragilité des associations* », Trajectoires associatives, CNRS, 35 pages
- Van Gramberg B, Basset P, 2005, « *Neoliberalism and the Third Sector in Australia* », WPS Victoria University, 11 pages
- West, E G, 1989, “*Nonprofit organizations : revised theory and new evidence*”, Public Choice, 63, PP165-174
- Wilson J, 2000, “*Volunteering*”, Annual Review of Sociology, Vol 26, PP215-240
- Wolch J, 1989, “*The shadow state : transformations in the voluntary sector*”, Power of Geography, eds, J Wolch and M Dear, Boston, M